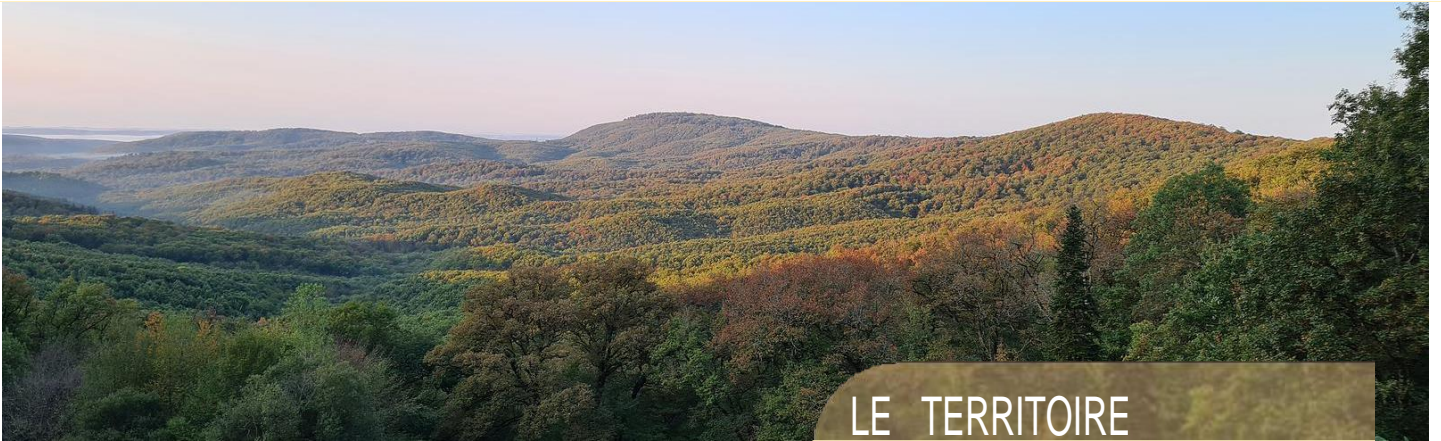


MASSIF DE GRESIGNE

Forêt domaniale de Grésigne



Ses atouts pour la chasse

La Grésigne renferme une population de cerf intéressante, tant par la densité en période de brame que par la qualité des animaux. Cette forêt propose un décor forestier et un relief très varié qui permettent des approches différentes et adaptées au souhait de chaque chasseur. Le cerf se dissimule à merveille dans les espaces fermés : jeunes peuplements de chêne, buis, filaria, etc. Ceci complique son approche et la rend captivante. La grande futaie, milieu plus ouvert, permet de vivre de grandes émotions.

Les prestations proposées

Les chasses guidées sont pratiquées entre le 20 septembre et le 10 octobre. Chaque journée est composée de deux sorties (matin et soir), où l'approche et l'affût peuvent être pratiqués. Une fois sur le lieu de chasse, le guide définit les consignes de tirs à respecter en fonction du souhait du chasseur.

Les sorties peuvent durer plusieurs heures dans un milieu diversifié. Le tir ne se fait qu'après observation et sélection des animaux. Il est possible de tirer plusieurs animaux sur la même journée.

Par ailleurs, le guide de chasse peut proposer, s'il le juge utile, le tir gratuit d'un animal déficient en sus de l'animal réservé. En cas de blessure d'un animal, le chasseur participe à la recherche avec le guide de chasse, et éventuellement avec l'aide d'un conducteur de chien de sang.

LE TERRITOIRE

La Grésigne, vaste forêt de 3 530 ha, est située aux confins des Causses du Quercy et du vignoble Gaillacois, en plein cœur du Pays des Bastides, à une altitude oscillante entre 200 et 500 m. Cette ancienne forêt royale conserve de nombreux vestiges de son histoire : oppidums, fours à verre, mur de Louis XIV, etc.

Caractérisée par un relief en forme d'amphithéâtre ouvert vers le sud, atypique par la couleur lie de vin que lui confère son sol gréseux, la Grésigne constitue le plus grand massif de chêne sessile du sud-ouest de la France. Sa remarquable valeur sur le plan de la biodiversité lui a valu d'être classée, dans son intégralité, comme site Natura 2000.



BON À SAVOIR

Les cerfs sont prélevés à l'approche, au moment du rut, du 20 septembre au 10 octobre.

Conditions d'accès

Selon votre lieu de départ :

Depuis Paris : autoroute A20 sortie Caussade direction Gaillac (45 min)

Depuis Bordeaux : A61 sortie Montauban direction Gaillac (35 min)

Depuis Montpellier : A61 sortie Toulouse direction Gaillac (35 min)

Loisirs

Cités de caractère à visiter : Albi, Cordes-sur-Ciel, Puycelsi, Penne, Bruniquel, Castelnau-de-Montmiral. Découvrez aussi les richesses gastronomiques locales et le vignoble gaillacois.

Responsable du territoire

Yvon GRZELEC

06 10 63 80 28

yvon.grzelec@onf.fr

Agence interdépartementale

Aveyron/Lot/Tarn/Tarn-et-Garonne

5 rue Christian d'Espic

81100 Castres

Tél : 05 63 62 12 61

Guide de chasse

Clément AURIAC

07 77 33 73 48

clement.auriac@onf.fr

Guide de chasse

Lionel GOLSE

07 77 33 73 47

lionel.golse@onf.fr